



N°1 - 30 juin 2014 -

## I - Activité des conseillers municipaux

La nouvelle assemblée municipale, sous la conduite de Christian LAFARGE, est désormais opérationnelle.

- Les délégations du Maire aux Adjointes ont été définies :
  - aux finances et au commerce, Jacques CHASSAGNE 1er Adjoint,
  - aux associations et aux sports, Monique VIOSSANGE 2ème Adjoint,
  - à la communication, à l'enseignement et aux affaires juridiques, Dominique REMY 3ème Adjoint,
  - à l'industrie, à l'artisanat, aux projets dans les domaines de l'eau, de l'énergie et des télécommunications, André MERLIN 4ème Adjoint.

Messieurs Michel CHAMPS, Régis MAUREL et Jean-Marc ANTIGNAC ont été désignés respectivement Maires Délégués de Loupiac, de St-Christophe-les-Gorges et de Tourniac. Par ailleurs, le Maire de Pléaux s'est vu confier la 5ème Vice-présidence de la Communauté de Communes du Pays de Salers, en charge des questions de mobilité sur le territoire.

Les élus ont également désigné leurs représentants au sein de divers conseils d'administration (école, collège, OGEC St Joseph, EHPAD, Centre Communal d'Action Sociale, Syndicat Intercommunal d'Energie) de commissions (Appel d'Offres, Impôts Directs) et représentations diverses (Association Chalets Découverte, Fédération des Stations Vertes de Vacances, Comité d'Action Sociale pour le personnel, tourisme-animations-développement des campings) pour ne citer que les principales.

- **Le budget**, acte majeur de la gestion municipale a été débattu et adopté par le Conseil ; une présentation synthétique des comptes vous est communiquée en annexe.

Ce budget est marqué par la volonté des conseillers de maintenir la stabilité des taux d'imposition communaux ; il permet néanmoins, sans recours à l'emprunt, l'inscription en section d'investissement d'un volume de travaux et d'acquisitions d'un montant de 300 000 €, sur lequel d'ores et déjà certaines réalisations sont effectives ou vont l'être dans les prochaines semaines :

### Aménagements de bâtiments et d'espaces publics

- ✚ Mise aux normes **d'accessibilité des locaux du rez-de-chaussée de la Mairie**, une nouvelle organisation de l'espace d'accueil a été conçue et retenue. Cette opération bénéficiera d'un cumul de subventions (réserve parlementaire du Sénateur MÉZARD, Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, Fonds d'Equipement des Communes du Conseil Général) qui va limiter de façon significative le financement communal. La consultation des entreprises pour l'attribution des travaux va être prochainement engagée afin d'envisager un début de chantier courant d'automne.

- ✚ Cimetière de **Pléaux** : construction d'un columbarium (monument funéraire destiné à recueillir des urnes cinéraires) a été décidé, son emplacement est situé à l'entrée de l'extension du cimetière. Cet ensemble (12 cases avec jardin et stèle du souvenir) est prévu pour être évolutif.

- ✚ Une rénovation des deux logements communaux de **Tourniac** est entreprise permettant ainsi de disposer d'une offre locative de qualité dans cette commune.

- ✚ Certains travaux de voirie à **Loupiac** devraient être définis à l'automne.

- ✚ Des consultations sont actuellement en cours pour la réalisation d'un espace pour les chasseurs, notamment à **Saint Christophe et Pleaux**.

- ✚ Egalement prévue la constitution d'une réserve foncière destinée à répondre à l'opportunité d'un projet qui pourrait se présenter

### Aires de jeux des campings et de la piscine

✚ Camping de LONGAYROUX - Un lifting a été réalisé par les employés de la commune : nettoyage du camping, réensablage de la plage et des aires de jeux. Deux jeux défectueux ont été enlevés et remplacés par une otarie et un bateau sur ressort. Il sera installé un panneau de signalisation (aire de jeux à partir de 12 ans sous la responsabilité d'un adulte). Un terrain de Beach Volley pour les ados et les adultes a été aménagé en haut de la plage.

✚ Camping de PLEAUX - Il a été rajouté deux jeux sur ressort (un éléphant et un dragon) à côté du toboggan ; le panier de basket est déplacé pour être plus visible.

✚ Aire de la piscine - Elle a été nettoyée et fermée pour plus de sécurité et de propreté, le sable a été changé et il a été rajouté deux jeux sur ressort (une vache et un âne). Un panneau de signalisation a été également mis en place. Un panier de basket a été positionné au niveau du mur des pompiers (mur d'entraînement de tennis). Les installations de la piscine ont été modernisées notamment au niveau du système de filtration de l'eau des bassins ; un nouveau robot de nettoyage complète cet équipement.

✚ Square de la paix - Il a été nettoyé, le sable du bac changé et il a été installé un jeu en bois (un tracteur et sa remorque). Un nouveau panneau interdisant l'accès aux chiens sera remis.

## Equipements

✚ Les services techniques ont été dotés d'un nouveau camion benne 3t5 de nature à faciliter leurs interventions.

✚ Un chapiteau pouvant être mis à la disposition des associations locales pour l'organisation de leurs manifestations a été acheté.

✚ Le renouvellement des logiciels et des PC de la mairie permettra de répondre aux exigences de l'administration des Finances Publiques.

## Egalement évoqués lors de diverses réunions :

✚ Axe fort de la politique municipale : le soutien à l'activité commerciale du centre bourg, va se traduire par une réflexion et des propositions de réorganisation du stationnement et de la circulation (étude confiée à la Direction Départementale des Territoires). Un projet d'acquisition immobilière est à l'étude afin de permettre l'installation d'un commerce sur la place.

✚ L'intérêt pour la Collectivité de poursuivre l'étude sur la recherche en nappes d'eaux souterraines dans la vallée glaciaire de la Maronne afin de sécuriser la ressource en eau potable pour les années futures a été réaffirmé. L'actuel pompage en rivière au lieu dit Chabus s'avérant trop incertain sur les plans qualitatif et quantitatif.

✚ Il est rappelé que cette étude regroupe, sous la forme d'une entente intercommunale, les communes du canton, de St-Martin-Valmeroux et celles de la proche Xaintrie Corrézienne.

✚ Une réflexion sur l'évolution du site internet de la Collectivité est également engagée.

✚ Le déploiement du très haut débit, pour permettre un accès à Internet fortement amélioré, est prévu sur la Communauté de Communes du Pays de Salers à partir de 2017. Ce programme fait partie d'un plan d'ensemble défini par la Régie Auvergne Numérique créée par la région Auvergne, en partenariat avec France Télécom. Si les besoins apparaissent avant 2017 sur Pleaux ou les communes associées pour des capacités supérieures à 10 Mbits/seconde, des possibilités seront offertes utilisant des moyens satellitaires et pourront bénéficier de subventions du Conseil Régional.

✚ Enfin il convient de souligner la reprise d'activités du Comité des Fêtes de la Ville de Pleaux qui, sans nul doute, sera en mesure de proposer dès cette année un programme varié d'animations dont vous pourrez trouver le détail sous la rubrique consacrée aux manifestations estivales.

## II - Regard sur : La pratique des élèves de Pleaux en ENT

Un ENT (pour **espace numérique de travail** ou **environnement numérique de travail**) est une plateforme de travail collaboratif réalisé par le [Ministère Français de l'Éducation Nationale](#). Les différentes personnes ayant accès aux ENT sont les élèves, les professeurs, et les parents.

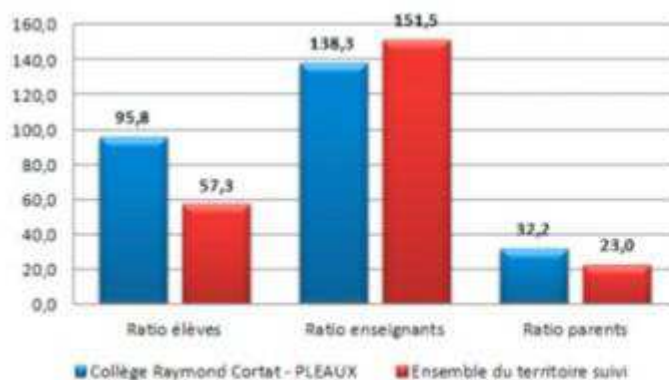
Les principaux objectifs de cet outil sont de :

- mieux piloter son système d'information (pour manager, gérer, enseigner, etc.) ;
- moderniser le service public en offrant à tous les usagers et à leurs familles des services numériques pour apprendre ou accompagner la scolarité de leurs enfants ;
- familiariser les élèves avec des usages des technologies qui non seulement leur permettent de mieux apprendre mais encore de mieux comprendre la société de la connaissance dans laquelle ils auront à prendre place ;
- rendre possible par tous et pour tous le recours à des formes d'enseignement et d'apprentissage alternatives.

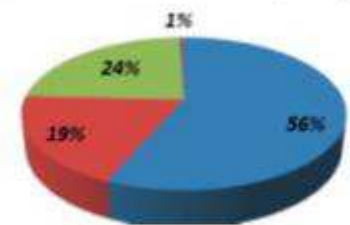
De plus, l'ENT est un instrument de diversification des activités d'apprentissage :

- décloisonnement dans le temps : articuler le temps de la classe avec d'autres temps (continuité pédagogique) ;
- décloisonnement dans l'espace : Travailler en tout lieu de l'établissement scolaire et plus largement en tout lieu connecté à Internet ;
- décloisonnement social : structure qui met en relation tous ses utilisateurs.

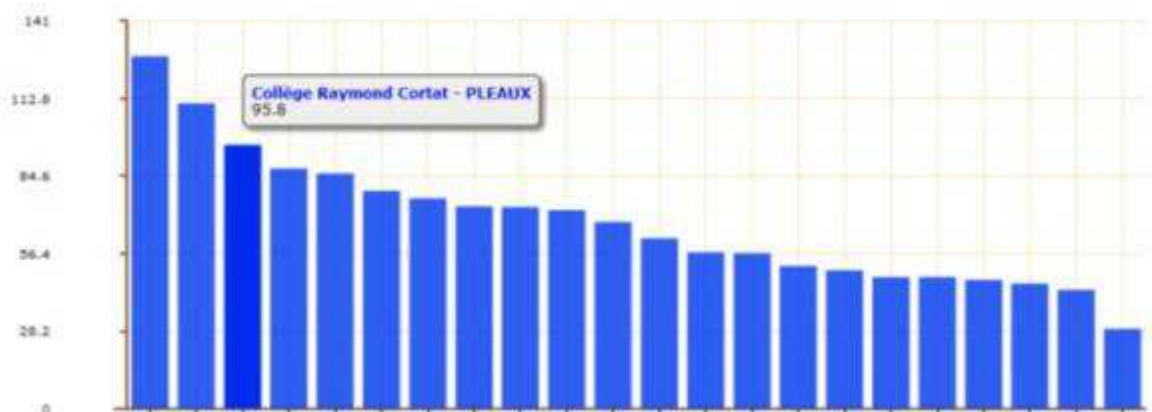
Les académies sont en mesure de fournir des statistiques sur l'utilisation de l'ENT par catégorie d'utilisateurs et d'établissements. Les statistiques fournies par l'académie de Clermont pour le premier semestre de l'année scolaire 2013-2014 sont assez encourageantes pour les élèves du collège Raymond Cortat montrant une utilisation significativement plus soutenue pour les collégiens de Pleaux par rapport aux autres collèges de la région.



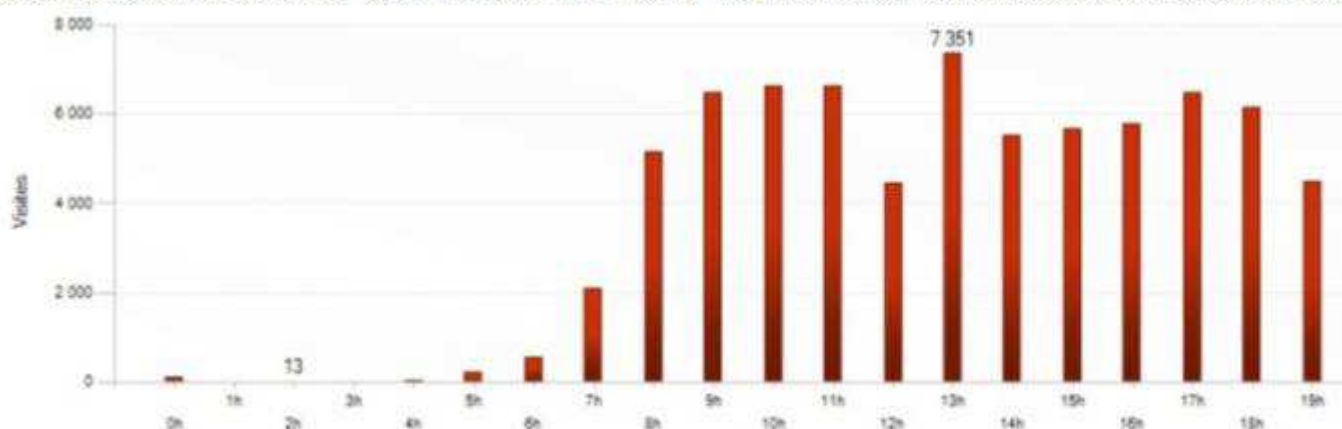
Répartition des visites par type d'utilis



POSITIONNEMENT DU LYCEE PAR RAPPORT AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DE LA REGION (AU 31/0



## REPARTITION HORAIRE DES VISITES ET PAGES VUES DEPUIS SEPTEMBRE 2013 (AU 31/01/2014)



### Extraits de l'enquête de la mission académique au numérique éducatif (MANE) de Clermont Ferrand

Plusieurs éléments contribuent à expliquer les performances à Pleaux.

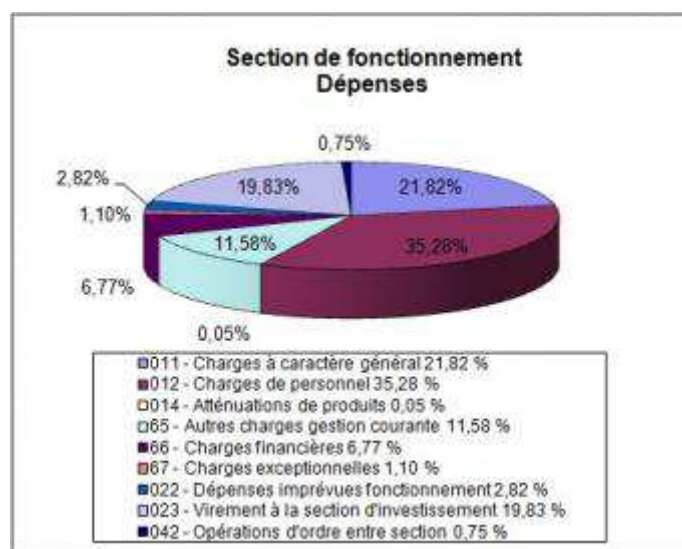
D'une part le taux d'équipement informatique du collège est particulièrement élevé (cinq postes en CDI, 12 en salle cybercantal, 14 dans la mallette de la classe mobile), d'autre part, la possibilité a été donnée aux élèves de consulter internet au CDI à la pose méridienne ce qui se constate sur le diagramme de la répartition horaire des consultations. Enfin une sensibilisation spécifique des parents est organisée en début de cycle ce qui est attesté par la relative meilleure connexion des parents à Pleaux par rapport à l'ensemble de l'académie.

*Présentation élaborée avec le concours de Madame Caroline Mattiuzzo, Principale du collège Raymond Cortat*

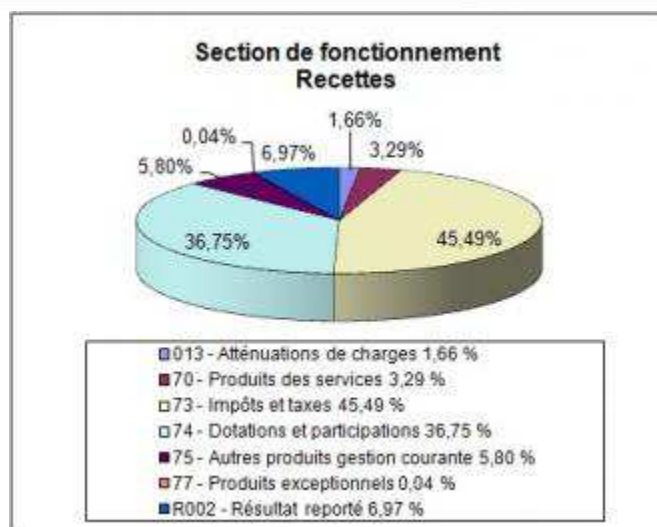
**ANNEXE BUDGETAIRE**

## Section de fonctionnement

Chapitre	Dépenses
011 - Charges à caractère général 21,82 %	527 000,00
012 - Charges de personnel 35,28 %	852 000,00
014 - Atténuations de produits 0,05 %	1 300,00
65 - Autres charges gestion courante 11,58 %	279 650,00
66 - Charges financières 6,77 %	163 514,00
67 - Charges exceptionnelles 1,10 %	26 500,00
022 - Dépenses imprévues fonctionnement 2,82 %	68 000,00
023 - Virement à la section d'investissement 19,83 %	479 000,00
042 - Opérations d'ordre entre section 0,75 %	18 036,00
<b>Total :</b>	<b>2 415 000,00</b>

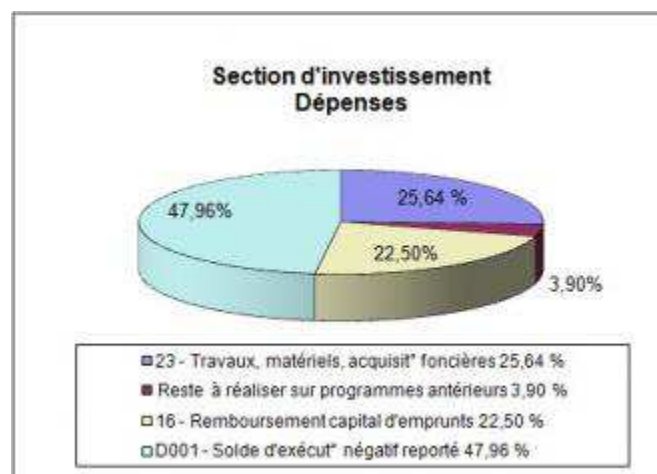


Chapitre	Recettes
013 - Atténuations de charges 1,66 %	40 000,00
70 - Produits des services 3,29 %	79 500,00
73 - Impôts et taxes 45,49 %	1 098 592,43
74 - Dotations et participations 36,75 %	887 610,00
75 - Autres produits gestion courante 5,80 %	140 000,00
77 - Produits exceptionnels 0,04 %	1 000,00
R002 - Résultat reporté 6,97 %	168 297,57
<b>Total :</b>	<b>2 415 000,00</b>



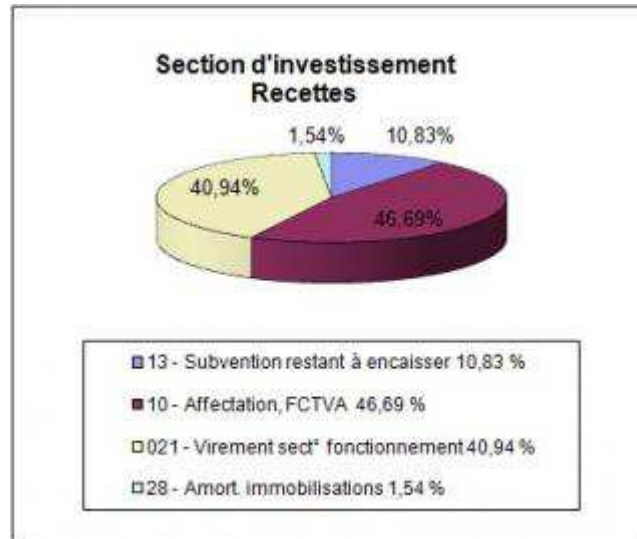
### Section d'investissement

Chapitre	Dépenses
23 - Travaux, matériels, acquisit <sup>2</sup> foncières 25,64 %	300 000,00
Reste à réaliser sur programmes antérieurs 3,90 %	45 689,04
16 - Remboursement capital d'emprunts 22,50 %	263 228,73
D001 - Solde d'exécut <sup>2</sup> négatif reporté 47,96 %	561 082,23
<b>Total :</b>	<b>1 170 000,00</b>





Chapitre	Recettes
13 - Subvention restant à encaisser 10,83 %	126 700,00
10 - Affectation, FCTVA 46,69 %	546 264,00
021 - Virement sect <sup>e</sup> fonctionnement 40,94 %	479 000,00
28 - Amort. immobilisations 1,54 %	18 036,00
<b>Total : 1 170 000,00</b>	



[TOUT LE PROGRAMME DES FÊTES DE PLEAUX ET DES COMMUNES ASSOCIEES](#)